

Prépa Talents sécurité justice

Niveau de diplôme
Bac +4

Durée
1 an

Composante
**Institut de préparation à
l'administration générale**

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Vous voulez préparer les concours A et B de la sécurité (Gendarmerie, police, douanes, pompiers) ou du ministère de la Justice (greffes, directeur PJJ, SPIP, pénitentiaire) et vous êtes boursier ?

L'IPAG de Poitiers propose dès 2021 une classe préparatoire intégrée (CPI) « *Talents du service public* », spécifiquement fléchée pour les concours de la sécurité et de la justice. Il est possible d'intégrer cette prépa avec une licence ou un Master 1 sur dossier et entretien pour toute personne boursière ou éligible à une bourse de l'enseignement supérieur. En surplus, une somme de 4500 € sera allouée à l'étudiant(e) au titre du soutien des prépa « Talents ». La seule condition implique l'engagement de passer un concours de la sécurité-justice (A ou B parmi gendarmerie, douane, PJJ, SPIP, greffes, police, DDSP...). La prépa-intégrée est en outre diplômante et permet aussi infine au bout d'un an ou de deux d'obtenir un Master 2 Management public de l'Etat et des organisations qui prépare déjà solidement aux concours généraux.

Cette préparation « talents du service public » est une préparation diplômante axée sur un Master reconnu préparant lui-même déjà aux concours administratifs avec un bon taux de réussite et une équipe pédagogique spécialisée et diversifiée.

C'est le moment de préparer votre mobilité et au delà !

main

Objectifs

Les cours seront regroupés en 4 modules : 1) Appréhension du rôle de l'Etat vis-à-vis de l'ordre public et des libertés (droit et procédure pénale, libertés fondamentales) ; 2) Entraînements pratiques propres aux épreuves des concours sécurité-justice (tests psychotechniques et logique, sport, études de cas) ; 3) Renforcement de la culture administrative de la sécurité-justice (culture-gé, politique criminelle, aspects européens) ; 4) Préparation à l'immersion professionnelle et actualité (conférence, visite, coaching projet).

Ces enseignements spécifiques ont pour but de garantir :

- des heures spécifiques de culture générale centrées sur les problématiques de la justice et de la sécurité ainsi qu'une étude approfondie des grandes politiques publiques des ministères de l'intérieur, de la justice (avec spécificité PJJ et pénitentiaire) et de la défense ;
- une formation en termes de méthodologie des concours (note de synthèse, dissertation, études de cas adapté aux épreuves, tests psychotechniques et tests de logique, analyse des rapports des jurys, écrits et oraux blancs) ;
- des conférences d'actualité permettant de garantir la transversalité des connaissances et l'analyse de l'actualité sécurité-justice (politiques criminelles, etc.) ;
- des entretiens individuels de projet et du coaching avec un accompagnement psychologique spécifique ;
- une formation « immersive », avec des visites et des stages au sein d'un service en lien avec les domaines de la sécurité et de la justice (accord en cours de discussion avec des administrations comme le SPIP de

Bordeaux), la gendarmerie, le commissariat de police et les services pénitentiaires avec des visites thématiques et des présentations professionnelles de sensibilisation. Des accords avec ces administrations sont facilités car elles sont déjà partenaires de l'IPAG dans le suivi des stagiaires et alternants et sensibilisées à la problématique des « talents » ;

- des cours de préparation sportive adaptée aux épreuves des concours, par une collaboration avec un enseignant de l'UFR STAPS, préparation qui constitue un « plus » indéniable pour une prépa « talents ».

Savoir-faire et compétences

La préparation intégrée (CPI) permet de préparer les multiples concours de la fonction publique dans le domaine de la sécurité justice, de catégorie A et B.

Sont ainsi visés les concours d'accès à l'ENAP ou l'ENSP, les concours des ministères de l'intérieur, de la justice (greffes, PJJ, pénitentiaire, SPIP), de l'économie (douanes), et de la fonction publique territoriale (police municipale), de catégories A :

- commissaire aux armées,
 - commissaire de police,
 - officier de gendarmerie,
 - officier du corps technique et administratif,
 - officier de police,
 - directeur des services de greffe judiciaires,
 - directeur des services pénitentiaires,
 - directeur pénitentiaire d'insertion et de probation,
 - cadre éducatif de la PJJ,
 - directeur des services de la PJJ,
 - inspecteur des douanes,
 - directeur de service de police municipale
 - sapeur-pompier professionnel officier (SPPO)
- et de catégorie B :
- sous-officier de gendarmerie,
 - sous-officier du corps technique et administratif,
 - brigadier de police,
 - greffier,
 - conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation,
 - lieutenant pénitentiaire,
 - éducateur de la PJJ,
 - contrôleur des douanes,

- chef de service de police municipale
- sapeur-pompier professionnel non officier (SPPNO).

L'enseignement de la CPI, accompagnant en fin de parcours l'obtention d'un Master, vise à fournir :

- Une base avec les principaux cours dispensés dans le cadre du Master mention administration parcours management public de l'Etat et des organisations publiques permettant de passer un spectre large de concours : préparation écrite des concours (dissertation, note de synthèse, note administrative), préparation orale des concours (préparation aux oraux devant un jury et mise en situation professionnelle), droit administratif, économie, gestion stratégique, contrôle de gestion, GRH, finances publiques, Commande publique/PPP ; Gestion de projet ; conférences d'actualité (10-12 h,)
- et des enseignements spécifiques aux concours sécurité-justice, sur une base de 160 heures, répartis sur 2 semestres (2 modules par semestre) :

Organisation

Admission

Conditions d'admission

Il est possible d'intégrer cette prépa avec une licence ou un Master 1 sur dossier (avec envoi d'une lettre de motivation et un cv) et entretien pour toute personne boursière ou éligible à une bourse de l'enseignement supérieur. En surplus, une somme de 4000 € sera allouée à l'étudiant(e) au titre du soutien des prépa « Talents ». La seule condition implique l'engagement de passer un concours de la sécurité-justice (A ou B parmi gendarmerie, douane, PJJ, SPIP, greffes, police, DDSP...). Il s'agit du public prioritaire, peuvent également être admis en petit nombre sur dossier et en petit nombre, d'autres étudiants du master de l'IPAG via une sélection par dossier et entretien.

Pour qui ?

La prépa intégrée "Talents du service public" s'adresse à tout étudiant boursier de niveau Master désirant se préparer solidement, passer et obtenir un concours de la fonction publique de catégorie A et B dans les domaines de la sécurité et de la Justice.

Capacité maximum

10 étudiants relevant de la bourse prépa-talents

Et après

Insertion professionnelle

La préparation intégrée a une vocation immersive et vise à intégrer un emploi relevant des ministères de l'intérieur, de la justice (greffes, PJJ, pénitentiaire, SPIP), de l'économie (douanes), et du ministère des Armées ainsi que de la fonction publique territoriale (police municipale), de catégories A :

- commissaire aux armées,
 - commissaire de police,
 - officier de gendarmerie,
 - officier du corps technique et administratif,
 - officier de police,
 - directeur des services de greffe judiciaires,
 - directeur des services pénitentiaires,
 - directeur pénitentiaire d'insertion et de probation,
 - cadre éducatif de la PJJ,
 - directeur des services de la PJJ,
 - inspecteur des douanes,
 - directeur de service de police municipale
 - sapeur-pompier professionnel officier (SPPO)
- et de catégorie B :
- sous-officier de gendarmerie,
 - sous-officier du corps technique et administratif,
 - brigadier de police,
 - greffier,

- conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation,
- lieutenant pénitentiaire,
- éducateur de la PJJ,
- contrôleur des douanes,
- chef de service de police municipale
- sapeur-pompier professionnel non officier (SPPNO)

Infos pratiques

Autres contacts

Institut de Préparation à l'Administration Générale

Bâtiment A1
2 Rue Jean Carbonnier
TSA 81100
86073 POITIERS cedex 9
Tél. 05 49 45 40 90
Fax. 05 49 45 41 25
veronique.lachaume@univ-poitiers.fr

Programme

Organisation

Les cours auront lieu essentiellement les vendredis en présentiel ou à distance (mode hybride) et aussi quelques jeudis, les cours de master auront lieu soit via le cursus à distance soit via le cursus en présentiel les lundis, mardis et mercredis.

Les étudiants pourront au cours du cursus faire un stage de 3 à 6 mois selon les années de master .

Les cours auront lieu en semi-distanciel.(hybride)

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Prépa Talents sécurité justice

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Module 1 : appréhension du rôle de l'Etat vis à vis de l'ordre public et des libertés	BLOC				
Droit pénal	EC				
Procédure pénale	EC				
Libertés publiques, fondamentales et droits de l'Homme	EC	20h			
Module 2 : Entraînements pratiques propres aux épreuves des concours sécurité-justice	BLOC				
Préparation aux tests psychotechniques et de logique (épreuves sécurité-justice)	EC				
Préparation aux études de cas spécifiques des concours sécurité-justice	EC				
Préparation aux épreuves sportives des concours sécurité-justice	EC				

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Module 3 : Renforcement de la culture administrative de la sécurité-justice	BLOC				
Culture générale de la sécurité-justice	EC				
Politique criminelle et pénitentiaire	EC	10h			
Aspects judiciaires européens de la sécurité-défense	EC				
Module 4 : Préparation à l'immersion professionnelle et actualité	BLOC				
Coachings et entretiens	EC		30h		
Visites d'administrations avec tutorat	EC		10h		
Conférences d'actualité sectorielles	EC	10h			

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif